



*A*thénée *J*oseph *B*racops

Anderlecht, le 01 septembre 2020

AVIS n° 01

***Au responsable légal de l'élève mineur,
A l'élève majeur.***

Objet : Prise de connaissance du RE de la Commune d'Anderlecht, du RE, ROI et PE de l'Athénée JOSEPH BRACOPS

Nous vous invitons à lire et à prendre connaissance :

- 1°) du règlement des Études pour l'enseignement secondaire de plein exercice de la Commune d'Anderlecht transmis en annexe;
- 2°) du règlement des Études et d'ordre intérieur de l'Athénée JOSEPH BRACOPS repris dans le cahier de communication;
- 3°) du projet d'établissement (texte coordonné de 2016) de l'Athénée JOSEPH BRACOPS repris dans le ROI spécifique à l'Athénée JOSEPH BRACOPS.

et de remettre le talon de prise de connaissance ci-dessous au titulaire de classe pour le:

☞ **jeudi 03 septembre 2020 pour les 1^{ère} C ;**

☞ **lundi 07 septembre 2020 au plus tard pour les autres années.**

VAN ELEWYCK V. - BARIDEAU T.
Proviseurs

VASTENAEKEL Y.
Préfet des Etudes

Je soussigné(e),,
responsable légal(e) de l'élève.....
de la classe de.....

ai pris connaissance du règlement des Études de la Commune d'Anderlecht transmis en annexe, et du règlement des Études et d'ordre intérieur de l'AJB et du projet d'établissement de l'AJB repris dans le cahier de communication et la farde d'avis.

Signature du responsable légal (père ou mère ou tuteur légal)

Talon à remettre au titulaire de classe pour :

☞ **le jeudi 03 septembre 2020 pour les 1^{ère} C**

☞ **le lundi 07 septembre 2020 AU PLUS TARD pour les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} années**